



Trier, recycler, préserver

2019-2024

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



FICHES ACTIONS

Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland

CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le diagnostic du territoire réalisé entre avril 2017 et septembre 2018 a permis de mettre en lumière plusieurs constats.

Au niveau quantitatif, la Communauté de Communes du Kochersberg semble exemplaire puisque son ratio de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) a diminué de 11 % entre 2010 et 2016. L'objectif initial de réduction de 10 % fixé par le Grenelle de l'environnement est donc atteint.

En effet, la mise en place de la Redevance Incitative (RI) à la levée et à la pesée en 2012 a permis de faire diminuer de plus de moitié les ratios d'OMR entre 2010 et 2016, passant respectivement de 247 kg/hab./an à 113 kg/hab./an. En contrepartie, les ratios concernant le tri sélectif (papiers, cartons, bouteilles/flacons en plastique et emballages métalliques) sont passés de 45 kg/hab./an en 2010 à 67 kg/hab./an en 2016, ce qui est relativement normal lors de la mise en place d'une RI.

En revanche, le territoire produit une très grande quantité de déchets verts comparé aux autres collectivités. En effet, les ratios sont passés de 139 kg/hab./an en 2010 à 164 kg/hab./an en 2016, faisant du territoire le premier producteur de déchets verts du Bas-Rhin.

Par ailleurs, les Déchets Diffus Spécifiques (DDS), aussi appelés déchets dangereux, ont progressé de 1,63 kg/hab./an en 2010 à 2,16 kg/hab./an en 2016. Si les quantités de déchets dangereux peuvent paraître dérisoires comparées au tonnage global de DMA, cela représente une évolution importante de +33 % entre 2010 et 2016, qui plus est sur les déchets les plus nocifs collectés par la communauté de communes.

La caractérisation des OMR réalisée en 2018 a permis d'identifier que les OMR étaient principalement composés de déchets fermentescibles et de textiles sanitaires (couches, mouchoirs, protections intimes...).

Aussi, sur la base de ce diagnostic, il est possible de définir comme axes de prévention prioritaires la réduction des déchets verts et des déchets dangereux, mais aussi celle des textiles sanitaires et des déchets fermentescibles contenus dans les OMR. Le lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) marque un nouveau tournant sur le territoire en amorçant une réflexion plus globale sur la transition énergétique. Par ailleurs, la collectivité a décidé de faire de la prévention des déchets un axe prioritaire de sa politique de développement du service environnement.

L'objectif de réduction de 10 % fixé par le Grenelle de l'environnement étant déjà atteint en 2016, la collectivité a décidé d'être plus ambitieuse en se fixant un objectif de réduction de 20 % des DMA d'ici 2023 par rapport à 2010 (ce qui représente une diminution de 136 kg/hab./an, dont 60 kg/hab./an entre 2016 et 2024). Aussi, afin de construire un programme d'actions cohérent et ambitieux, mais aussi pour faire adhérer le plus de personnes possibles à la démarche du PLPDMA, de nombreux acteurs ont été concertés :

- **Des élus :** un groupe de travail composé d'une vingtaine d'élus volontaires a été formé en décembre 2017. Ce groupe de travail a recensé les pratiques existantes dans certaines communes ce qui a permis de mettre en avant les problématiques rencontrées au quotidien. Grâce à leurs propositions et à leur implication, une liste d'actions a été soumise aux différentes communes et aboutira à une charte d'engagement.
- **Concertation des agents en interne :** les agents de la communauté de communes ont été conviés à des ateliers participatifs afin de proposer des actions visant à réduire les déchets aussi bien au niveau des pratiques administratives qu'au niveau de la gestion des bâtiments et des espaces verts.
- **Des citoyens :** un questionnaire a été remis à l'ensemble des habitants du territoire en juillet 2017 pour collecter des informations sur les pratiques en matière de prévention des déchets, mais aussi pour que les usagers puissent proposer des idées d'actions visant à réduire les déchets produits sur le territoire. Ce questionnaire a abouti à l'organisation d'ateliers participatifs qui ont réuni plus de 60 citoyens impliqués entre septembre 2017 et mai 2018. Ces réunions avaient pour objectifs d'impliquer les habitants et d'approfondir les actions préconisées.



- **Des associations** : les principales associations organisatrices d'événements du territoire ont été rencontrées. Ces réunions ont permis de mieux comprendre les contraintes liées à l'organisation de manifestations et de proposer des actions de prévention adaptées aux besoins des associations.
- **Des responsables de lieux accueillant des enfants** (écoles, périscolaires, crèches, Relais Assistants Maternels,...)
- **Des Chambres consulaires** (CCI et CMA)
- **D'autres structures** : Mission eau SDEA, Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'ADEME, etc.

Grâce aux partenaires et aux acteurs du territoire, de nombreuses actions de prévention ont déjà été mises en place : promotion du compostage, atelier de conception de produits naturels, sensibilisation des communes à la réduction des déchets et à l'interdiction des produits phytosanitaires, actions de prévention auprès des scolaires (notamment sur le gaspillage alimentaire), etc. Par ailleurs, le territoire est composé d'un riche tissu associatif qui propose régulièrement des animations et/ou des réunions sur des sujets en lien avec la prévention.

Ainsi, l'élaboration du diagnostic du territoire a permis de dessiner les différents axes autour desquels va s'articuler le programme d'actions. Ces axes ont été définis par cibles, en suivant les recommandations de l'Ademe, et en s'articulant autour des différents acteurs et forces vives du territoire qui seront de précieux relais et acteurs de ce programme.

32 actions ont été réparties en 7 axes :

Axe 1 : Devenir une collectivité éco-exemplaire en matière de prévention des déchets

Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets

Axe 6 : Lutter contre l'utilisation de déchets dangereux

Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels

Le présent document présente les différentes actions qui seront menées dans le cadre du PLPDMA. Ces fiches actions seront amenées à évoluer en fonction de l'avancée du programme et de nouvelles fiches actions pourront également voir le jour.



AXE 1 : DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ ÉCO EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Fiche 1 : Élaboration d'une charte d'exemplarité des communes	Page 6
Fiche 2 : Former les agents techniques et les élus à la gestion in situ des déchets verts	Page 8
Fiche 3 : Mise en place de composteurs au sein des établissements communaux et intercommunaux	Page 10
Fiche 4 : Gestion économe du papier dans les administrations et établissements publics	Page 12
Fiche 5 : Réunions d'informations sur la prévention des déchets	Page 14
Fiche 6 : Mise en place de la redevance incitative sur le territoire	Page 16

AXE 2 : DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

Fiche 7 : Former des guides jardin naturel	Page 19
Fiche 8 : Promouvoir le jardinage au naturel	Page 21
Fiche 9 : Promotion du compostage individuel	Page 23
Fiche 10 : Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif	Page 25
Fiche 11 : Promouvoir le broyage et le paillage : aide financière à la location de broyeur	Page 27
Fiche 12 : Promouvoir le broyage et le paillage : broyages ponctuels sur placette	Page 29

AXE 3 : S'ENGAGER VERS LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Fiche 13 : Promouvoir l'achat en filière courte	Page 32
Fiche 14 : Organisation de manifestations éco responsables	Page 35
Fiche 15 : Proposer des alternatives aux textiles sanitaires jetables	Page 37
Fiche 16 : Promouvoir l'eau du robinet	Page 39
Fiche 17 : Familles témoins zéro déchet	Page 41
Fiche 18 : Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès du grand public	Page 43

AXE 4 : FAVORISER LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION

Fiche 19 : Création d'une plateforme en ligne de dons, d'échange et de prêt	Page 46
Fiche 20 : Mise en place d'un tableau de dons en déchetteries	Page 48
Fiche 21 : Développer les repair'cafés (ateliers de réparations)	Page 50
Fiche 22 : Faire le point sur les bennes de collecte de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC)	Page 52
Fiche 23 : Améliorer la signalétique en déchetteries	Page 54

AXE 5 : SENSIBILISER LES SCOLAIRES À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Fiche 24 : Lutter contre le gaspillage alimentaire	Page 57
Fiche 25 : Mise en place de malles pédagogiques	Page 59
Fiche 26 : Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires et les structures d'accueil d'enfants	Page 61
Fiche 27 : Sensibilisation et animations scolaires	Page 63



AXE 6 : LUTTER CONTRE L'UTILISATION DE DÉCHETS DANGEREUX

Fiche 28 : Ateliers de fabrication de produits naturels Page 66

Fiche 29 : Sensibiliser à l'évitement des produits dangereux Page 68

AXE 7 : RÉDUIRE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Fiche 30 : Promouvoir l'usage du gourmet bag Page 71

Fiche 31 : Promouvoir les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire déjà existantes Page 73

Fiche 32 : Sensibiliser et communiquer sur la prévention auprès des professionnels Page 75

PLANNING PRÉVISIONNEL ET BUDGETPage 77

COMMENT LIRE UNE FICHE ACTION ?

Chacune des fiches action est divisée en plusieurs parties :

- Une description générale de l'action indiquant le public ciblé, les objectifs et les enjeux de l'action ainsi que les outils de communication envisagés.
- Une liste des partenaires et des relais pressentis (associations, communes, prestataires...), ainsi que les soutiens attendus : soutien financier, technique (contribution par des connaissances techniques), humain (mise à disposition de personnel) ou matériel (mise à disposition de matériel, de locaux).
- Le planning prévisionnel en fonction des étapes clés
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action au regard des objectifs à atteindre ainsi que le budget prévisionnel.

Axe 1 DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ ÉCO EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

D'après l'ADEME, les déchets produits par les acteurs publics représentent 5 à 15 % des déchets collectés par le service public.

Si la réduction des déchets concerne l'ensemble des acteurs du territoire, l'exemplarité de la collectivité et des administrations publiques est primordiale pour faire adhérer les acteurs du territoire à la démarche de prévention. Elle exige une implication de tous à tous les niveaux et nécessite la mise en place d'actions significatives.

En effet, dès lors que la collectivité montre l'exemple dans ses prescriptions, elle devient plus crédible pour inciter ses usagers à agir en créant ainsi une dynamique positive.

L'axe 1 présente les différentes actions à destination de la collectivité, des communes ainsi que des administrations publiques du territoire.



Fiche action n°1 / axe 1

ÉLABORATION D'UNE CHARTE D'ÉCO-EXEMPLARITÉ DES COMMUNES

Public ciblé : agents des collectivités du territoire

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : communiquer sur l'éco-exemplarité des communes afin de valoriser les actions et envoyer un message positif aux habitants. Dès lors que la collectivité montre l'exemple dans ses prescriptions, elle devient plus crédible pour inciter les usagers à agir.

Objectif : montrer l'exemplarité des administrations publiques pour faire adhérer les acteurs du territoire à la démarche de prévention. Les communes signataires de la charte s'engagent à mettre en place un certain nombre d'actions de prévention des déchets. L'objectif est que l'ensemble des communes s'engage sur plusieurs actions pour réduire leur impact environnemental et encourager les habitants à réduire leurs déchets.

Description de l'action : lors de la phase de diagnostic, la communauté des communes a envoyé un questionnaire aux mairies afin de recenser leurs pratiques. Si la plupart des communes proposent déjà des actions de prévention, la communauté de communes souhaite valoriser ces initiatives et inciter les mairies à aller plus loin via une charte d'éco exemplarité qui engage les communes à réaliser différentes actions de prévention. Chaque commune établit sa propre charte en choisissant les actions qu'elle s'engage à mettre en œuvre. Une fois la charte établie, cette dernière est signée par le maire puis affichée à la mairie.

Outils de communication : site internet des communes, tableau d'affichage des communes, journal de la collectivité.

Partenaires mobilisés : action réalisée en interne.

Calendrier des réalisations :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Présentation du programme de prévention aux élus	Dernier trimestre 2017
Formation d'un groupe de travail composé d'élus sur la réduction des déchets produits par les communes	Dernier trimestre 2017
Réunions mensuelles du groupe de travail. Réflexion/propositions sur des actions à mettre en place	Janvier – Juin 2018
Proposition d'une liste d'actions aux communes.	Juin – Juillet 2018
Choix des actions et signature de la charte par les communes	Dernier trimestre 2018 1 ^{er} trimestre 2019
Affichage en mairie	À partir du 1 ^{er} trimestre 2019



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	7 jours	4 jours	-	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de chartes affichées en mairies						
Objectif	-	23	-	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de communes ayant signé la charte						
Objectif	-	23	-	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 50€.



Fiche action n°2 / axe 1

FORMER LES AGENTS TECHNIQUES ET LES ÉLUS À LA GESTION IN SITU DES DÉCHETS VERTS

Public ciblé : élus et agents techniques en charge des espaces verts

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : les apports croissants de déchets verts et de produits dangereux dans les déchetteries et les points verts ainsi que la pollution des eaux par l'usage intensif d'intrants, poussent à une réflexion quant à une gestion différenciée et durable du territoire. Afin d'amorcer un changement de pratique, il est important que chaque acteur soit impliqué et convaincu de la démarche. Pour cela, formation et information apparaissent comme indispensables.

Objectif : accompagner les communes du territoire vers une gestion des espaces verts minimisant le volume de la production de résidus en considérant la matière organique comme une ressource à valoriser directement in situ.

Description de l'action : organisation d'une journée de formation commune à destination des élus et des agents communaux afin de les former sur les pratiques de gestion intégrée des végétaux in situ et de les sensibiliser aux enjeux sociaux, environnementaux et économique de ce mode de gestion. Cette formation sera dispensée par un formateur spécialisé.

Les sujets abordés pourront être divers et adaptés selon les demandes :

- La tonte mulching
- Le broyage et le paillage
- Les jachères fleuries et la réduction des tontes
- Le compostage
- La préservation de la biodiversité
- Le choix d'essences moins productrices de déchets verts
- L'utilisation des déchets verts comme des ressources
- Réduire l'utilisation de l'eau
- La gestion des cimetières
- etc.

Outils de communication : mail d'information à destination des mairies, maires et agents intercommunaux.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA	x			
	Description : soutien financier			
Prestataire		x	x	
	Description : animation de la formation			



Calendrier des réalisations :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Diffusion d'un questionnaire pour connaître les pratiques des communes	1 ^{er} trimestre 2018
Identification des besoins en formation des élus et agents communaux	1 ^{er} trimestre 2019
Recherche du formateur	1 ^{er} trimestre 2019
Formation des élus et agents techniques	2019
Bilan des formations	2019

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	7 jours	-	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de communes sensibilisées						
Objectif	-	15	-	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de formations dispensées						
Objectif	-	1	-	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'élus formés						
Objectif	-	15	-	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents techniques formés						
Objectif	-	20	-	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 1 500€.



Fiche action n°3 / axe 1

MISE EN PLACE DE COMPOSTEURS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX ET INTER-COMMUNAUX

Public ciblé : élus, agents des collectivités du territoire

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : réduire la part de déchets fermentescibles contenus dans les poubelles OMR des établissements communaux et intercommunaux en encourageant les élus, les agents communaux et les agents territoriaux à les composter. Cette action aura également pour enjeux de communiquer sur l'éco-exemplarité des collectivités afin d'inciter les particuliers à s'engager dans la prévention des déchets.

Objectif : encourager les collectivités à s'équiper d'un composteur en communiquant sur les avantages qui y sont liés, tels que l'utilisation du compost comme engrais naturel en substitut aux engrais organiques.

Description de l'action : la communauté de communes propose de fournir gratuitement un composteur aux établissements communaux et inter communaux qui le souhaitent et former les élus et agents communaux au compostage.

Outils de communication : mails à destination des communes, site internet de la collectivité.

Partenaires mobilisés : action réalisée en interne.

Calendrier des réalisations :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Prise de contact avec les communes	1 ^{er} trimestre 2019
Identification du site approprié	1 ^{er} trimestre 2019
Commande des composteurs	2019
Sensibilisation des élus et agents communaux	2019
Mise en place des composteurs	2019
Suivi	À partir de 2020



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	7 jours	3 jours	1 jour	3 jours	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de communes sensibilisées						
Objectif	-	3	2	-	1	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes formées/sensibilisées au compostage						
Objectif	-	10	7	-	3	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 500 €.



Fiche action n°4 / axe 1

GESTION ÉCONOME DU PAPIER DANS LES ADMINISTRATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Public ciblé : élus, agents administratifs, enseignants

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2021

Enjeux : avec en moyenne 70 à 85 kg consommés par an et par salarié (selon l'ADEME), le papier est le premier consommable de bureau. Sa consommation n'a cessé de croître ces dernières années avec le développement de l'informatique. Or au bureau comme à la maison il est possible de s'engager dans une démarche éco exemplaire en adoptant quelques bonnes résolutions et en modifiant certaines pratiques au quotidien.

Objectifs :

- Inviter les membres de l'administration et des établissements publics à adopter un comportement éco-responsable en limitant les déchets liés à la consommation de papier.
- Maîtriser les finances publiques en évitant les gaspillages et les dépenses inutiles.
- Intégrer la prévention des déchets dans le fonctionnement interne des collectivités et de l'éducation nationale.

Description de l'action :

- Sensibiliser les élus, les secrétaires de mairies, les enseignants et l'ensemble du personnel en interne à une gestion économe du papier.
- Dématérialiser au maximum les outils de communication.
- Distribuer un guide des éco-gestes.

Outils de communication : réunion d'informations, livret des éco-gestes.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
INE		x	x	x
Description : appui et relais d'information auprès de l'éducation nationale				

Calendrier des réalisations :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Organisation d'une réunion d'information et de réflexion collective	1 ^{er} semestre 2021
Réaliser un suivi du papier consommé dans les établissements	1 ^{er} semestre 2021
Mise en place d'objectifs de réduction	2 ^e semestre 2021
Communication envers la population	2 ^e semestre 2021
Suivi	À partir de 2022



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	-	-	7 jours	2 jours	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de guides distribués						
Objectif	-	-	-	30	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de structures ayant réduit leur consommation de papier						
Objectif	-	-	-	10	7	5	2
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 1 500€.



Fiche action n°5 / axe 1

RÉUNIONS D'INFORMATIONS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS**Public ciblé :** élus, associations**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019**Enjeux :** réunir les associations et les élus des communes afin de les sensibiliser à la prévention des déchets et les informer sur les possibilités d'accompagnement.**Objectifs :**

Former/sensibiliser un maximum d'élus et d'associations à la prévention des déchets :

- Permettre les échanges entre les personnes en charge de la prévention des déchets et les élus/associations.
- Démontrer que tout le monde a un rôle à jouer dans la prévention des déchets.

Description de l'action : organiser au sein des communes volontaires une réunion conviant les élus et associations afin d'échanger sur la prévention des déchets. Cette réunion permettra d'aborder les différentes problématiques liées aux déchets et de disposer de retours d'expériences d'acteurs ayant mis en place des actions de prévention. La réunion pourra se dérouler lors d'un conseil municipal ou être organisée spécifiquement.**Outils de communication :** mail/courrier envoyé à l'ensemble des communes et associations du territoire.**Partenaires mobilisés :**

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Écomanifestation Alsace		x	x	x
Description : conseils et accompagnement				

Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Sonder les communes intéressées pour accueillir cette réunion	2 ^e semestre 2018
Planifier les réunions	1 ^{er} semestre 2019
Inviter les élus/associations	1 ^{er} semestre 2019
Animer les réunions	2 ^e semestre 2019 1 ^{er} semestre 2020
Suivi	À partir de 2021



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	7 jours	20 jours	7 jours	3 jours	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de réunions organisées						
Objectif	-	5	4	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'associations présentes						
Objectif	-	20	15	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'élus présents						
Objectif	-	50	40	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 1 000€.



Fiche action n°6 / axe 1

MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE SUR LE TERRITOIRE

Public ciblé : les redevables du territoire

État d'avancement : action terminée

Date de lancement : 2012

Enjeux : la mise en place de la Redevance Incitative (RI) est une mesure préventive visant à contrer la hausse du coût de gestion des déchets et à limiter les déchets non recyclables produits. Au-delà du bénéfice financier, l'objectif est principalement environnemental. En effet, la RI permet de diminuer la quantité de déchets produite, principalement celle des déchets non recyclables. Elle responsabilise également les usagers en les incitant à favoriser le tri pour une meilleure valorisation des matières.

Objectifs :

- Diminuer les tonnages d'OMR et par conséquent diminuer leurs coûts de gestion
- Inciter les usagers au tri
- Modifier les comportements des usagers vers une consommation responsable

Description de l'action : la collectivité a communiqué massivement sur la mise en place de la RI auprès des redevables du territoire. Les élus ont choisi de mettre en place une tarification incitative à la levée et à la pesée. Des poubelles pucées pour les OMR ont été distribuées à l'ensemble des redevables du territoire. A chaque fois qu'une poubelle est vidée par le camion de collecte, elle est également pesée. Une facture détaillée est envoyée chaque semestre aux usagers, ce qui leur permet de maîtriser leur production de déchets d'un semestre à l'autre.

Outils de communication : journal de la collectivité, site internet de la collectivité, lettres d'information, réunions d'informations, flyers, presse, courriers adressés, guide de la redevance, informations communiquées par les distributeurs lors de la distribution des bacs, mémo-tri, stop pub, rencontre avec les bailleurs sociaux.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Communes		x	x	x
	Description : concertation et communication auprès des habitants			
ADEME	x			
	Description : soutien financier			



Calendrier des réalisations :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Décision de mettre en place la RI	2010
Communication envers la population	Février/Avril 2011
Recrutement des distributeurs	Mars/Avril 2011
Distribution des bacs pucés aux usagers	Avril/Juin 2011
Mise en place de la RI	À partir du 1 ^{er} juillet 2012
Phase test	Du 1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen						
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action					
Objectif	150 jours	50 jours	-	-	-	-
Résultat						

Indicateur de réalisation						
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Libellé de l'indicateur	Collecte des OMR (en kg/hab.)					
Objectif	-	-	-	-	-	-
Résultat	188,5	118,4	120,5	119,2	113	
Libellé de l'indicateur	Collecte de tri sélectif (en kg/hab.)					
Objectif	-	-	-	-	-	-
Résultat	55,5	60,6	67,9	67,7	68,4	67

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 600 000 €.



Axe 2 DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

Depuis plusieurs années, la communauté de communes observe une augmentation des apports en déchets verts sur ses points de collecte (déchetteries et points verts). Actuellement les déchets verts représentent le gisement le plus important du territoire avec un ratio de 163 kg par habitant en 2016 (contre 45 kg par habitant au niveau départemental en 2015).

Leur collecte et leur traitement engendrent d'importantes dépenses pour la collectivité qui pourraient être fortement réduites grâce à une gestion in situ. En effet, en apprenant à gérer les déchets verts le plus près possible de leurs lieux de production et à les considérer comme des ressources pour amender ou pailler les sols, les impacts environnementaux et financiers seraient réduits. Le jardinage au naturel (qui permet de générer moins de déchets verts) ou encore le broyage (pour une utilisation en paillage ou en compostage) sont deux méthodes permettant de réduire considérablement les exports de déchets verts.

La caractérisation des OMR réalisée en 2018 a révélé une présence non négligeable de déchets alimentaires compostables (18,4 kg/hab.) présents dans les poubelles du territoire. Cette part pourrait être fortement réduite par le compostage, qu'il soit individuel ou collectif. Par ailleurs, éliminer par incinération les déchets verts représente un réel gaspillage, car ils pourraient être valorisés en compost et être utilisés comme une ressource indispensable aux besoins des micro-organismes du sol.

L'axe 2 présente ainsi l'ensemble des actions visant à valoriser les biodéchets (déchets verts et déchets alimentaires compostables) en les considérant comme des ressources et non plus comme des déchets.



Fiche action n°7 / axe 2

FORMER DES GUIDES JARDIN NATUREL**Public ciblé :** habitants du territoire**État d'avancement :** action en cours**Date de lancement :** 2018

Enjeux : la production de déchets verts ne cesse d'augmenter sur notre territoire passant de 139 kg/hab. en 2010 à 163 kg/hab. en 2016. Afin de lutter contre cette augmentation, la communauté de communes souhaite encourager la population à une gestion in situ de leurs déchets verts en communiquant sur les méthodes de jardinage alternatives et plus respectueuses de l'environnement.

Objectif : sensibiliser et former des bénévoles aux pratiques de jardinage naturel ainsi qu'à l'aménagement du jardin produisant moins de déchets verts et limitant l'utilisation d'eau et de produits phytosanitaires. L'objectif de cette formation est également de créer un réseau de relais guides jardin naturel qui pourrait orienter, guider et conseiller toute personne souhaitant jardiner au naturel.

Description de l'action : les volontaires suivent une formation de guides jardin naturel axée sur les techniques de jardinage au naturel (paillage, broyage, choix des essences moins productrices de déchets verts...). Cette formation animée par un spécialiste est dispensée à raison d'une demi-journée par mois pendant 5 mois. Les guides formés ont ensuite pour vocation de devenir des personnes ressources qui peuvent être sollicitées dans le cadre de projets, animations ou de questions sur le jardinage au naturel.

Outils de communication : site internet et Facebook de la collectivité, site internet du SDEA, flyers, lettre d'information, journal de la collectivité, diffusion des coordonnées des éco jardiniers formés aux communes.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA		x	x	x
	Description : co-organisation de la formation avec la ComCom			
Prestataire		x	x	
	Description : animation des sessions de formation			



Calendrier de réalisation : action réitérée chaque année

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver un prestataire spécialisé en jardinage au naturel	Septembre 2016
Communiquer sur l'opération	Novembre/Décembre
Réunion avec les habitants volontaires	Décembre
Sessions de formation	Janvier/Mai
Session de retrouvailles/Remise de diplômes	Juin ou septembre
Suivi de la promotion et animation du réseau	À partir de septembre

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	10 jours	15 jours	15 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de sessions de formations dispensées						
Objectif	1	1	1	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'actions de sensibilisation menées par les guides						
Objectif	-	2	4	4	4	4	4
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personne formée au jardinage naturel						
Objectif	20	20	20	-	-	-	-
Résultat	17						

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 9 000 €.

Fiche action n°8 / axe 2

PROMOUVOIR LE JARDINAGE AU NATUREL

Public ciblé : grand public, professionnels en gestion d'espaces verts

État d'avancement : action en cours

Date de lancement : 2018

Enjeux : sensibiliser et informer les habitants aux pratiques de jardinage naturel produisant moins de déchets verts et limitant l'utilisation de produits phytosanitaires ainsi que l'utilisation d'eau.

Objectifs :

- Limiter les apports en déchetteries et aux points verts de déchets verts et produits phytosanitaires.
- Fournir des informations et des conseils à la population.
- Mobiliser sur l'intérêt du jardinage au naturel.
- Réduire la quantité d'eau et de produits phytosanitaires utilisés par les ménages.

Description de l'action :

- Mise en place de panneaux informatifs et animations diverses (déchettes, manifestations...).
- Élaboration et distribution d'un guide de jardinage au naturel répertoriant les bonnes pratiques ainsi que les végétaux moins producteurs de déchets verts. Ce guide sera également proposé dans les jardineries et magasins spécialisés dans le matériel de jardinage.
- Formation des professionnels en lien avec la gestion des espaces verts.

Outils de communication : journal de la collectivité, panneaux informatifs en déchetteries, information des usagers via les gardiens des déchetteries, site internet et Facebook de la collectivité, site internet du SDEA, guide, lettre d'informations.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA	x	x	x	
	Description : soutien financier et co-organisation des animations			
Guides jardin naturel		x	x	
	Description : animation d'événements			
Prestataire		x	x	
	Description : animation d'événements			
Magasins de jardinage		x	x	x
	Description : communication et conseils envers la clientèle			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver un prestataire spécialisé	Juin 2018
Création des outils de communication	2 ^e semestre 2019
Diffusions des informations	Août/Septembre 2018
Animations diverses	À partir du 4 ^e trimestre 2018

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	4 jours	7 jours	10 jours	7 jours	10 jours	7 jours	3 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations réalisées						
Objectif	2	2	6	4	6	4	2
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées au jardinage au naturel						
Objectif	40	40	100	50	100	50	30
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de structures professionnelles proposant le guide (en cumulé)						
Objectif	-	1	2	3	3	3	3
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 6 000€.



Fiche action n°9 / axe 2

PROMOTION DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Public ciblé : habitants du territoire possédant une maison individuelle

État d'avancement : action en cours

Date de lancement : 2009

Enjeux : la caractérisation des OMR de 2018 montre que les déchets alimentaires compostables représentent 18.4 kg/hab./an. À cela peuvent s'ajouter les déchets de jardin qui représentent 1.4 kg/hab./an. Au total ce sont donc 19.8 kg/hab./an de déchets qui pourraient être détournés des poubelles OMR grâce au compostage.

Objectifs :

- Encourager les habitants à composter pour réduire la part de déchets fermentescibles contenus dans les poubelles OMR.
- Réduire le tonnage de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

Description de l'action :

- Communiquer sur le compostage à travers la distribution de guides du compostage.
- Inciter les habitants à se munir d'un composteur en communiquant sur l'accompagnement financier de la ComCom.
- Proposer des formations gratuites à destination du grand public sur les techniques de compostage.

Outils de communication : guide du compostage, site internet et Facebook de la collectivité, newsletter, journal de la collectivité.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	x			
	Description : soutien financier			
SDEA	x			
	Description : soutien financier			
Réseau guides jardin naturel		x	x	
	Description : animation des ateliers compostage			
Maître composteur		x	x	
	Description : animation des ateliers compostage			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver un animateur pour animer les formations	2011
Trouver des lieux pour accueillir les formations	Chaque année
Communiquer sur les formations	Chaque année
Formations aux techniques de compostage	Chaque année

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	3 jours	3 jours	3 jours	5 jours	3 jours	3 jours	3 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations réalisées						
Objectif	4	3	4	4	3	3	3
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de composteurs subventionnés						
Objectif	40	45	50	50	40	30	30
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes formées au compostage						
Objectif	80	60	100	80	60	60	60
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 24 000 €.



Fiche action n°10 / axe 2

PROMOUVOIR ET FACILITER LES INITIATIVES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Public ciblé : syndicats et habitants de collectifs ou de quartiers souhaitant se regrouper pour faire du compostage.

État d'avancement : action en cours

Date de lancement : 2011

Enjeux : le compostage collectif reste encore anecdotique sur le territoire. En 2017 seulement 9 composteurs installés en pied d'immeuble étaient encore en activité sur le territoire. La collectivité souhaiterait rendre le compostage accessible à tout le monde en accompagnant techniquement et financièrement les collectifs. La collectivité souhaiterait également encourager et développer le compostage sur placette géré par une association. Actuellement il n'y a aucun site de compostage sur placette sur le territoire.

Objectifs :

- Rendre le compostage accessible aux ménages en habitat vertical.
- Encourager et accompagner les projets de compostage collectif en pied d'immeuble ou sur placette.
- Réduire la quantité de déchets fermentescibles collectés par le service d'enlèvement des ordures ménagères.

Description de l'action :

- Contacter les collectifs pour leur proposer de mettre en place un composteur.
- Accompagner les collectifs dans leur projet de compostage partagé en leur proposant une formation dispensée par un professionnel et en subventionnant l'achat du composteur. Un habitant référent est désigné afin de relayer les informations auprès des autres résidents.
- Encourager les habitants d'un quartier à se réunir en collectif ou en association pour faire du compostage sur placette.
- Mise en place d'une charte de bonne pratique entre la collectivité et les habitants.

Outils de communication : mails, courrier, site internet et Facebook de la collectivité.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	x			
	Description : soutien financier			
Réseau guides jardin naturel		x	x	
	Description : animation des ateliers compostage			
Prestataire Maître composteur		x	x	
	Description : animation des ateliers compostage			
Syndicats, bailleurs sociaux ou propriétaires privés		x	x	
	Description : animation des ateliers compostage			
Les communes			x	x
	Description : mise à disposition d'un terrain communal			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Communication auprès des habitants	Toute l'année
Commande des composteurs	Toute l'année
Formation des habitants au compostage	Toute l'année
Installation des composteurs	Toute l'année
Suivi	Toute l'année

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	5 jours	5 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations réalisées						
Objectif	1	2	2	1	1	1	2
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de composteurs subventionnés						
Objectif	2	2	2	1	1	1	2
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes formées au compostage						
Objectif	10	20	20	10	10	10	20
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 5 000€.



Fiche action n°11 / axe 2

**PROMOUVOIR LE BROUYAGE ET LE PAILLAGE :
AIDE FINANCIÈRE À LA LOCATION DE BROUYEUR****Public ciblé :** habitants de la CoCoKo**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : le territoire de la CoCoKo est un territoire rural, composé majoritairement d'habitations individuelles avec jardin. La tonte des pelouses, la taille des arbres, l'entretien des espaces verts conduisent à une production de déchets verts importante qui bien souvent sont exportés en déchetteries ou sur les points verts du territoire. Depuis 10 ans, la production de déchets verts ne cesse d'augmenter, atteignant 163 kg/hab. en 2016.

Objectifs :

- Réduire les quantités de déchets verts amenées en déchetteries et dans les points verts en apprenant à les utiliser comme des ressources.
- Inciter les habitants à procéder au broyage de leurs déchets verts.
- Désengorger les déchetteries et les points verts.
- Éviter le brûlage des déchets verts, fréquents en cas d'éloignement par rapport au lieu de traitement.

Description de l'action : mise en place d'un partenariat avec une entreprise louant des broyeurs. La collectivité souhaite inciter les habitants à louer un broyeur en finançant une partie de la location sous forme de bon. Il sera possible pour les particuliers de minimiser d'avantage le coût de la location en cumulant les bons si plusieurs habitants se rassemblent pour louer un broyeur.

Outils de communication : flyers, bulletin des communes, site internet et Facebook de la collectivité, journal de la collectivité, lettre d'informations, newsletter.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Magasin spécialisé		x	x	x
	Description : location de broyeurs			
SDEA	x			
	Description : soutien financier			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Rencontre des magasins spécialisés	Dernier semestre 2018
Rédaction d'une convention avec un magasin spécialisé	1 ^{er} trimestre 2019
Communication sur l'opération	1 ^{er} trimestre 2019
Suivi des dossiers (bons pour location)	À partir de 2019

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	4 jours	10 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de bons distribués						
Objectif	-	20	25	25	30	25	25
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes ayant broyées leurs déchets						
Objectif	-	40	50	50	65	50	50
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 8 000 €.



Fiche action n°12 / axe 2

**PROMOUVOIR LE BROYAGE ET LE PAILLAGE :
BROYAGES PONCTUELS SUR PLACETTE****Public ciblé :** usagers de la CoCoKo, agriculteurs**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019**Enjeux :** le territoire de la CoCoKo est un territoire rural, composé majoritairement d'habitations individuelles avec jardin. La tonte des pelouses, la taille des arbres, l'entretien des espaces verts conduisent à une production de déchets verts importante qui bien souvent est exportée en déchetteries ou sur les points verts du territoire. Depuis 10 ans, la production de déchets verts ne cesse d'augmenter, atteignant 163 kg/hab./an en 2016.**Objectifs :**

- Former les usagers à l'utilisation du broyat (paillage, compostage...) et les inciter à procéder au broyage de leurs déchets verts.
- Réduire les quantités de déchets verts amenées en déchetterie et dans les points verts en apprenant à les utiliser comme des ressources.
- Éviter le brûlage des déchets verts.

Description de l'action : des journées ponctuelles de broyage sur placette, avec mise à disposition du broyat seront proposées par la collectivité. Durant ces journées, les habitants pourront apporter leurs déchets verts pour les broyer gratuitement et repartir avec leur broyat. Le broyage sera effectué par des agents formés. Un formateur sera également sur place pour informer les usagers sur l'utilisation du broyat comme ressource pour le jardin.**Outils de communication :** affichages en déchetteries et points verts, informations des agents des déchetteries, bulletins des communes, site internet et Facebook de la collectivité, Newsletter.**Partenaires et relais mobilisés :**

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA	x			
	Description : soutien financier			
Communes		x	x	x
	Description : accord pour les opérations de broyage et relais d'informations envers la population			
Agents techniques		x	x	x
	Description : réalisation des opérations de broyage			
Prestataire		x	x	x
	Description : animation des sessions de broyage			
Guides jardin naturel		x	x	x
	Description : animation des sessions de broyage			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Rencontre avec les élus et agents communaux	1 ^{er} semestre 2019
Désignation des personnes en charge du broyage	1 ^{er} semestre 2019
Recherche d'un lieu adapté	1 ^{er} semestre 2019
Communication sur l'opération	2 ^e semestre 2019
Déroulement des opérations de broyage	Automne 2019
Suivi de l'opération	À partir de 2020

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	5 jours	5 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de journées de broyage organisées						
Objectif	-	1	1	1	1	1	1
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes ayant broyées leurs déchets						
Objectif	-	30	50	50	50	50	50
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 6 000€.



Axe 3 S'ENGAGER VERS LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Les modes de consommation actuels génèrent une production importante de déchets, dont beaucoup résultent directement des emballages. Or, les collectivités et les citoyens disposent actuellement de très peu d'outils à leur disposition pour agir réellement sur les industriels afin que ces derniers réduisent les emballages des produits vendus aux consommateurs.

Pour réduire les emballages, il semble que le moyen le plus efficace soit de privilégier les alternatives au jetable et l'achat de produits comportant peu ou pas d'emballage. En effet, si les consommateurs privilégient les produits comportant moins d'emballages, cela aura un impact à plus ou moins long terme sur les procédés de production qui chercheront à répondre à la demande des consommateurs. Cela signifie qu'il faut sensibiliser les citoyens pour qu'ils deviennent des conso-acteurs et non plus seulement des consommateurs.

L'axe 3 visera donc à proposer des actions permettant de modifier les comportements d'achat des consommateurs en les orientant vers une consommation plus responsable, plus respectueuse de l'environnement et donc meilleure pour la santé.



Fiche action n°13 / axe 3

PROMOUVOIR L'ACHAT EN FILIÈRE COURTE**Public ciblé :** consommateurs du territoire, agriculteurs**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019**Enjeux :** développer les filières d'achat courtes moins productrices de déchets et d'énergie. L'achat de produits locaux et de saison évite le suremballage, limite les transports et permet de créer un lien privilégié avec les producteurs locaux.**Objectifs :**

- Réduire les emballages.
- Encourager les habitants à se rendre directement chez les producteurs pour faire leurs achats.
- Inciter à la consommation de produits de saison.
- Créer un lien entre les producteurs et les consommateurs.

Description de l'action : cette action portera sur 2 aspects : l'élaboration d'un guide des producteurs locaux répertoriant les producteurs du territoire qui proposent de la vente en directe et l'organisation d'un marché paysan qui sera l'occasion de faire connaître les producteurs du territoire et de favoriser les échanges. L'organisation de ce marché pourra être renouvelée en fonction du succès rencontré.**Outils de communication :** distribution du guide des producteurs locaux, journal de la collectivité, affiches, site internet et Facebook de la collectivité, lettre d'information, Office de Tourisme.**Partenaires et relais mobilisés :**

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Producteurs			x	x
	Description : participation au guide et/ou au marché paysan			
Communes			x	
	Description : relais d'informations auprès des habitants			
Office de tourisme			x	
	Description : relais d'informations auprès du grand public			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Établir une liste des producteurs locaux	Dernier trimestre 2018
Contacteur les producteurs locaux	Dernier trimestre 2018
Élaboration du guide	1 ^{er} trimestre 2019
Impressions du guide	1 ^{er} trimestre 2019
Distribution du guide, communication	2019
Suivi	2019

Calendrier de réalisation pour l'organisation d'un marché paysan :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver des partenaires pour co-réaliser l'événement et diffuser l'information	1 ^{er} semestre 2020
Rédiger une charte pour établir des valeurs communes entre producteurs	2 ^e semestre 2020
Trouver un emplacement et une date	2020
Contacteur les producteurs locaux	2 ^e semestre 2020
Organiser des réunions de préparation	1 ^{er} semestre 2021
Organisation du marché paysan	2021
Suivi	2021

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	15 jours	7 jours	7 jours	15 jours	3 jours	10 jours	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de marchés paysans organisés						
Objectif	-	-	-	1	-	1	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de guide distribués						
Objectif	-	1000	500	300	200	100	50
Résultat							



Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Fréquentation du marché paysan (nombre de personnes)						
Objectif	-	-	-	100	-	100	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 3 000€.



Fiche action n°14 / axe 3

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ÉCO RESPONSABLES

Public ciblé : associations, collectivités, grand public, partenaires, prestataires

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : une centaine d'événements festifs, sportifs, culturels ou autres sont organisés chaque année sur le territoire par les collectivités et les associations. Ces événements génèrent une quantité plus ou moins importante de déchets dus à l'utilisation de vaisselles jetables, aux restes alimentaires, aux emballages... L'intégration de bonnes pratiques par les organisateurs lors de leur préparation permettra de réduire l'impact écologique de ces manifestations et de sensibiliser le grand public.

Objectifs :

- Sensibiliser les organisateurs, les intervenants, le public et les partenaires à la réduction de leurs impacts environnementaux en ayant une gestion raisonnée des énergies et des déchets.
- Remplacer les produits générateurs de déchets par une alternative plus écologique.
- Réduire le gaspillage et les achats inutiles.
- Arriver à étendre le nombre d'événements éco responsables sur le territoire.

Description de l'action :

- Communiquer/sensibiliser sur la prévention des déchets lors des manifestations.
- Partenariat avec l'association Eco-manifestations Alsace pour l'organisation d'événements.
- Organiser une journée de formation/sensibilisation à destination des communes avec l'association Eco-manifestations Alsace.

Outils de communication : label éco manifestation, site internet et facebook CoCoKo , flyers, site internet et facebook des organisateurs de l'événement, article, mail, courrier.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Éco manifestations Alsace		x	x	x
	Description : formation et sensibilisation à l'organisation de manifestations éco responsables			
Office de tourisme			x	
	Description : relais d'informations auprès du grand public			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Présentation de l'association Écomanifestations Alsace aux communes et associations	Dernier trimestre 2017
Sondage auprès des communes sur l'organisation de manifestations éco responsables	2 ^e semestre 2018
Rencontre de l'association Écomanifestations Alsace	2 ^e semestre 2017 et 2018
Mise en place d'un partenariat entre la collectivité et l'association	2 ^e semestre 2018
Organisation d'événements éco responsables	À partir de 2019
Suivi et valorisation des résultats	À partir du 2 ^e semestre 2019

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	7 jours	10 jours	15 jours	7 jours	7 jours	5 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'éco manifestations organisées						
Objectif	-	1	2	3	3	3	2
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées						
Objectif	-	70	100	200	200	200	200
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 8 000 €.



Fiche action n°15 / axe 3

PROPOSER DES ALTERNATIVES AUX TEXTILES SANITAIRES JETABLES

Public ciblé : ménages, professionnels de la petite enfance

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : en moyenne un enfant utilise 5 000 couches de la naissance à la propreté, cela représente environ 1 tonne de déchets à traiter. À cela s'ajoutent également les lingettes utilisées quotidiennement lors des changes. Encore perçues comme contraignantes et rétrogrades, les couches lavables présentent un fort intérêt écologique et sont également bien moins onéreuses sur la durée.

Des alternatives aux protections intimes existent aussi pour les adultes, en utilisant notamment des cups ou des serviettes réutilisables en période de menstruation.

Objectifs :

- Informer et sensibiliser les ménages et les structures d'accueils d'enfants sur l'impact écologique et économique des couches lavables ainsi que sur leurs bienfaits pour la santé.
- Promouvoir l'utilisation des couches lavables pour les bébés, à travers un soutien financier apporté par la collectivité aux foyers et structures intéressés.
- Promouvoir l'utilisation de cups et serviettes réutilisables auprès des femmes.

Description de l'action : cette action consistera à informer et former les parents et assistantes maternelles qui le souhaitent à l'utilisation et l'entretien des couches lavables en s'appuyant sur des témoignages concrets de parents utilisateurs et de professionnels de la petite enfance. Afin d'encourager les initiatives, la communauté de communes participera financièrement à l'achat d'un lot de couches test pour les personnes intéressées.

Une campagne d'information sur l'existence de cups et serviettes réutilisables sera également menée auprès des femmes.

Outils de communication : rencontre des professionnels de la petite enfance, réunions d'informations, réseau du RAM.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Micro-crèches et crèches parentales			x	x
	Description : structures volontaires			
RAM			x	
	Description : relais d'information			
Les sociétés de fabrication/location de couches lavables		x	x	x
	Description : animation des réunions de présentation des couches lavables			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Prise de contact avec les responsables des micro crèches et crèches du territoire	2 ^e semestre 2019
Organisation de réunions d'informations et présentation des couches lavables	2 ^e semestre 2019
Phase de test auprès des structures et foyers volontaires	2020
Communication sur les résultats	2020

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	10 jours	10 jours	10 jours	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de réunions d'informations						
Objectif	-	2 (1 pour les pro et 1 pour les foyers)	-	2 (1 pour les pro et 1 pour les foyers)	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de structures volontaires pour un test						
Objectif	-	1	-	1	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux réunions d'informations						
Objectif	-	50	-	50	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 7 000€.



Fiche action n°16 / axe 3

PROMOUVOIR L'EAU DU ROBINET**Public ciblé :** ménages, associations**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2021

Enjeux : le recours à l'utilisation d'eau en bouteille reste encore très répandu en France avec une consommation d'environ 10 milliards de bouteilles chaque année. Pourtant d'un point de vu économique, environnemental et énergétique l'eau du robinet l'emporte très largement sur l'eau en bouteille. C'est pourquoi il est important d'informer et de sensibiliser les consommateurs aux avantages de la consommation de l'eau du robinet.

Objectif : inciter à la consommation de l'eau du robinet en communiquant sur les avantages qui y sont liés : qualités micro biologique et chimique contrôlées très régulièrement par les distributeurs et coûts nettement inférieurs à la consommation d'eau en bouteilles et plus écologique.

Description de l'action : mener des animations ponctuelles et communiquer auprès des foyers et associations sportives sur les avantages à consommer l'eau du robinet. La CoCoKo pourra subventionner des achats de gourdes et/ou de carafes pour les foyers et clubs sportifs qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Outils de communication : animations ponctuelles, guide des éco gestes, campagne d'informations et de sensibilisation auprès des clubs sportifs.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA	x	x	x	x
	Description : soutien financier, informations sur la qualité de l'eau du robinet, co-organisation d'animations			
Communes				x
	Description : mise à disposition de locaux, relais d'informations			
Entreprises		x		x
	Description : fabrication et vente des gourdes			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Sondage auprès des associations pour voir lesquelles seraient intéressées	Avril 2018 et 1 ^{er} trimestre 2021
Réunion des associations	1 ^{er} trimestre 2021
Achat des gourdes	2 ^e trimestre 2021
Organiser des stands lors des événements sportifs	À partir de 2022

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	2 jours	-	-	5 jours	10 jours	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'associations équipées en gourdes (en cumulé)						
Objectif	-	-	-	10	12	12	12
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations ponctuelles						
Objectif	-	-	-	10	12	12	12
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de gourdes + carafes subventionnées						
Objectif	-	-	-	100	25	25	10
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux animations ponctuelles						
Objectif	-	-	-	25	-	25	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 5 000€.



Fiche action n°17 / axe 3

FAMILLES TÉMOINS ZÉRO DÉCHET**Public ciblé :** ménages**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2020

Enjeux : notre mode de vie et nos choix en matière de consommation vont directement agir sur la quantité de déchets que nous produisons. Lutter contre le gaspillage alimentaire, utiliser des objets réutilisables, encourager une gestion plus locale et circulaire des déchets, autant d'actes que nous pouvons nous approprier. En intégrant de petits gestes éco responsables dans notre quotidien et en changeant certaines de nos habitudes, nous pouvons tous agir à notre échelle en faveur de la réduction des déchets.

Objectifs :

- Créer un défi ludique et convivial à faire en famille autour de la réduction des déchets.
- Créer une dynamique territoriale autour du zéro déchet.
- Apprendre aux ménages à consommer autrement et démontrer qu'il est possible en changeant quelques habitudes de réduire significativement la quantité de déchets produite.

Description de l'action : recruter des foyers volontaires prêts à expérimenter l'impact de la mise en place de gestes de prévention sur la quantité de déchets qu'ils produisent. Il y aura une phase témoin de 1 mois durant laquelle les volontaires pèseront leurs déchets puis une phase défis de plusieurs mois durant laquelle les volontaires mettront en place des gestes de prévention. Les foyers engagés dans ce défi seront accompagnés et soutenus dans leur démarche via divers ateliers et animations proposés par la communauté de communes.

Outils de communication : bulletin de la collectivité, Facebook et site internet de la collectivité, réunions d'informations, newsletter.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Prestataires		x	x	x
	Description : animation d'ateliers et/ou conférences			
Associations		x	x	
	Description : animation d'ateliers et/ou conférences			
Communes			x	
	Description : relais d'informations			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver les différents prestataires	1 ^{er} semestre 2020
Communiquer sur le projet	1 ^{er} semestre 2020
Organiser une réunion d'information	2 ^e semestre 2020
Sélection des foyers participants	1 ^{er} semestre 2020
Réalisation du défi	1 ^{er} semestre 2021
Suivi	2021

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	-	20 jours	30 jours	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de défis organisés						
Objectif	-	-	-	1	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de foyers engagés dans la démarche						
Objectif	-	-	-	15	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 5 000€.



Fiche action n°18 / axe 3

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER SUR LA PRÉVENTION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC**Public ciblé :** grand public**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : alors que la gestion et le tri des déchets sont à présents bien ancrés dans les habitudes de chacun, la prévention reste un sujet nouveau et peu connu de la population. Afin d'inciter le grand public à adopter des comportements visant à la réduction des déchets, il est important de faire passer le message que chacun peut agir à son échelle.

Objectifs : communiquer sur les enjeux de la réduction des déchets à travers le partage d'expériences, le relais d'informations et la promotion d'initiatives existantes. L'organisation de conférences et d'ateliers, la mise en place d'expositions ou encore la visite d'installations pour ne citer que ces quelques exemples sont autant de leviers de communication qui seront utilisés pour sensibiliser le grand public à la prévention des déchets.

Description de l'action :

- Organisation de conférences sur des sujets en lien avec la prévention des déchets (jardinage au naturel, produits bio, AMAP...) et tenue de stands lors de manifestations.
- Communiquer sur la prévention dans différents supports de communication.
- Création de supports de communications : guides des éco gestes, kakémonos, bâches, flyers...
- Organisation de visites du centre de tri des déchets.

Partenaires et relais mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA	x	x	x	
	Description : soutien financier, relais d'information, co-organisation d'événements			
Prestataires		x	x	
	Description : animation de conférences et d'ateliers			
Association		x	x	
	Description : soutien financier, relais d'information, co-organisation d'événements			
Communes			x	x
	Description : relais d'information et mise à disposition de locaux			
Médiathèques/ Bibliothèques			x	x
	Description : mise à disposition de documents, relais d'information			
Office de tourisme			x	
	Description : relais d'information			



Calendrier de réalisation : action réalisée en continue

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	10 jours	15 jours	15 jours	15 jours	15 jours	15 jours	10 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de conférences organisées						
Objectif	-	3	2	2	2	2	2
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de visites du centre de tri organisées						
Objectif	2	2	2	2	2	2	2
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées						
Objectif	100	500	400	400	500	400	400
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 10 000€.



Axe 4 FAVORISER LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION

De nombreux objets sont quotidiennement déposés en déchetteries ou dans les poubelles, alors qu'ils pourraient être réutilisés ou réparés pour trouver une deuxième vie. En favorisant l'échange, le don et/ou la réparation, la communauté de communes souhaite prolonger la durée de vie des produits et participer au développement de l'économie circulaire. Pour ce faire, il est important de sensibiliser les consommateurs aux intérêts environnementaux, économiques et sociaux du réemploi et de la réparation afin de les encourager à modifier leurs pratiques.

L'axe 4 présente les différentes actions visant à créer des synergies entre les acteurs dans le but d'allonger la vie des produits en favorisant les échanges, le don et e la réparation/réutilisation des biens.



Fiche action n°19 / axe 4

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE DONS EN LIGNE

Public ciblé : particuliers, associations, entreprises, collectivités, enseignants et structures d'accueil d'enfants

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : inciter les habitants du territoire à partager des services ou des conseils et à faire don de leurs objets devenus obsolètes plutôt que de les jeter.

Objectifs :

- Encourager l'économie circulaire, le réemploi.
- Favoriser les échanges entre particuliers, associations, entreprises, collectivités et enseignants du territoire.

Description de l'action : mise en place d'une plateforme de dons d'objets et d'échanges de services en ligne. Lorsqu'une personne souhaite se débarrasser d'un objet ou proposer/demander un service, elle peut créer une annonce sur la plateforme qui sera validée et mise en ligne par un administrateur. La personne intéressée n'aura plus qu'à répondre à l'annonce. Une charte sera élaborée afin d'encadrer et de sécuriser l'accès à cette plateforme.

Partenaires et relais mobilisés : action réalisée en interne

Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Définition du contenu de la plateforme	1 ^{er} semestre 2019
Étude de la faisabilité en interne	1 ^{er} semestre 2019
Création de la plateforme	2 ^e semestre 2019
Lancement de la plateforme	2 ^e semestre 2019
Communication	2 ^e semestre 2019
Suivi des annonces	À partir du 2 ^e semestre 2019



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	20 jours	15 jours	10 jours	7 jours	7 jours	7 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Objets et matériaux valorisés (kg/an)						
Objectif	-	300	500	500	400	400	400
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'annonces déposées						
Objectif	-	50	80	80	70	70	70
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 2 000 €.



Fiche action n°20 / axe 4

MISE EN PLACE D'UN TABLEAU DE DONS EN DÉCHETTERIES**Public ciblé :** usagers**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : jusqu'à présent la plupart des objets cassés ou devenus obsolètes dont on n'avait plus l'utilité étaient jetés. Les déchetteries regorgent de ces objets qui pourraient pour certains trouver une deuxième vie auprès d'un nouveau propriétaire. En changeant de regard et de comportement, chaque usager pourrait renverser les modes de consommations en favorisant le don à l'abandon.

Objectifs :

- Développer l'économie circulaire en incitant aux dons d'objets et en mettant les usagers en relation.
- Sensibiliser à la réparation et au réemploi.
- Apprendre à considérer les objets comme des ressources et non plus comme des déchets.

Description de l'action : un panneau d'affichage sera mis en place au sein des déchetteries afin de permettre aux usagers de déposer et consulter des annonces de dons d'objets.

Outils de communication : Facebook et site internet de la collectivité, communication par les gardiens des déchetteries, journal de la collectivité.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Gardiens des déchetteries			x	
	Description : relais d'informations auprès des usagers			
Agents techniques		x	x	x
	Description : fabrication et mise en place du panneau			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver l'emplacement au sein des déchetteries	1 ^{er} semestre 2019
Concevoir les panneaux	1 ^{er} semestre 2019
Mise en place des panneaux	2 ^e semestre 2019
Communication sur la possibilité de donner des objets	2 ^e semestre 2019
Suivi	À partir de 2020

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	5 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de panneaux installés						
Objectif	-	2	-	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'annonces déposées						
Objectif	-	60	60	80	80	80	80
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 1 000€.



Fiche action n°21 / axe 4

DÉVELOPPER LES REPAIR'CAFÉS (ATELIERS DE RÉPARATION)**Public ciblé :** particulier, scolaires**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2020

Enjeux : beaucoup d'objets à peine abîmés sont jetés alors qu'ils seraient parfaitement utilisables après une simple réparation. Les activités de réparation contribuent à l'allongement de la durée de vie des produits ainsi qu'à la réduction des consommations de ressources. Les objets remis en état permettent ainsi de réduire les flux de Déchets d'Équipements Électrique et Électroniques (DEEE) et autres objets en déchetteries. Ceci encourage un mode de consommation responsable et promeut l'économie circulaire.

Objectifs : sensibiliser les habitants à la réparation via des ateliers encadrés par des réparateurs et leur transmettre des techniques et savoirs faire pour allonger la durée de vie de leurs objets. Ces ateliers de réparation apprennent également aux gens à voir autrement ce qu'ils possèdent, et à en redécouvrir la valeur.

Description de l'action :

- Valoriser la réparation comme alternative à l'acte de jeter.
- Former un réseau de bénévoles réparateur et contacter les associations faisant de la réparation.
- Accompagner les communes et/ou les établissements scolaires dans l'organisation et la mise en œuvre de Repair cafés.

Outils de communication : affiches, site internet et Facebook de la collectivité, site internet des communes, canaux d'informations des associations participantes.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Communes/ Établissements scolaires			x	x
	Description : accord et mise à disposition d'un lieu			
Associaitions		x	x	x
	Description : réparation d'objets			
Bénévoles		x	x	x
	Description : réparation d'objets			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Trouver les bénévoles et associations réparateurs	1 ^{er} semestre 2020
Trouver un lieu d'accueil	1 ^{er} semestre 2020
Communiquer sur l'évènement	2 ^e semestre 2020
Achat/location du matériel nécessaire	2 ^e semestre 2020
Organisation du repair'café	Novembre 2020 (pendant la SERD)
Suivi	1 ^{er} semestre 2021

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	5 jours	10 jours	-	7 jours	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de repair'cafés organisés						
Objectif	-	-	1	-	1	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'objets réparés						
Objectif	-	-	30	-	30	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de participants						
Objectif	-	-	50	-	50	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 2 000€.



Fiche action n°22 / axe 4

FAIRE LE POINT SUR LES BENNES DE COLLECTE DE TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES**Public ciblé :** communes, particuliers**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : la caractérisation réalisée par la collectivité en 2018 sur la composition des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) a indiqué que chaque habitant du territoire jette en moyenne 1.8 kg de textiles (vêtements, chaussures...) par an. Bien que ce ratio soit nettement inférieur comparé aux 7 kg/hab. jetés chaque année au niveau national, il est encore possible de l'améliorer en détournant une partie de ces matières valorisables des poubelles en les plaçant dans le circuit du réemploi et du recyclage.

Objectifs :

- Recenser les conteneurs présents sur le territoire et faire le point sur les tonnages collectés auxquels nous n'avons pas accès actuellement. La gestion des conteneurs TLC est actuellement une compétence communale qui pourrait être reprise par la communauté de communes.
- Communiquer auprès des habitants pour les encourager à y déposer leurs textiles propres et secs dont ils n'ont plus l'utilité.

Description de l'action :

- Faire le point sur les différents organismes gérant les bennes TLC.
- Faire le point sur le nombre et la localisation des bennes TLC sur le territoire.
- Effectuer un suivi de leur fréquence de vidage afin de juger de leur utilisation par les habitants.
- Rappeler les consignes de tri à la population et relancer la communication sur les bennes de collecte.

Outils de communication : flyers avec les consignes de tri, prise de contact avec les mairies et les organismes gérant les bennes TLC.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Communes		x	x	
	Description : point sur les conventions existantes entre les communes et les organismes Éco TLC, et étude des emplacements			
Organismes de collecte TLC		x	x	
	Description : point sur l'utilisation des bennes ainsi que sur les erreurs de tri			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Faire un inventaire des bennes de collecte TLC sur le territoire (organisme prestataire + localisation)	4 ^e trimestre 2018 1 ^{er} trimestre 2019
Suivi de leur utilisation	1 ^{er} semestre 2019
Bilan	2 ^e semestre 2019
Suivi	À partir de 2020

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	20 jours	7 jours	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de bennes TLC sur le territoire						
Objectif	34	34	34	34	34	34	34
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Tonnages collectés						
Objectif							
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 150€.



Fiche action n°23 / axe 4

AMÉLIORER LA SIGNALÉTIQUE EN DÉCHETTERIE

Public ciblé : gardiens des déchetteries, tous les redevables de la ComCom

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : qui ne s'est jamais demandé dans quelle benne allait le déchet dont il souhaite se débarrasser ? Le passage en déchetterie peut rapidement devenir un casse-tête pour les usagers occasionnels. Afin de mieux les orienter et faciliter le travail des gardiens, la collectivité prévoit d'entièrement modifier la signalétique des 2 déchetteries. Ceci passera par l'installation de panneaux informatifs plus esthétiques et compréhensibles par les usagers ainsi que sur la communication des gestes de prévention.

Objectifs :

- Mieux orienter les usagers en leur indiquant de manière précise les déchets acceptés et refusés dans chacune des bennes.
- Faciliter le travail des gardiens et diminuer le taux de refus dans les différentes filières.
- Communiquer efficacement auprès des usagers sur les gestes de prévention.

Description de l'action :

Remplacer la signalétique existante par l'installation de panneaux contenant les informations suivantes :

- Les éléments acceptés.
- les éléments refusés.
- la valorisation des déchets.
- Un geste de prévention (quand cela est possible).

La confection et la pose des panneaux seront réalisées en interne.

Outils de communication : journal de la collectivité, sites internet des communes, publication d'articles dans les bulletins communaux.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Gardiens des déchetteries			x	
	Description : consultation			
Prestataires		x	x	x
	Description : impression des panneaux			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Concertation des différents acteurs pour définir la nouvelle signalétique	2 ^e semestre 2018 – 1 ^{er} semestre 2019
Commande des panneaux	1 ^{er} semestre 2019
Mise en place de la nouvelle signalétique	1 ^{er} semestre 2019
Recueil de l'avis des usagers	1 ^{er} semestre 2019

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	15 jours	-	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de panneaux installés						
Objectif	-	30	-	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 10 000 €.



Axe 5 **SENSIBILISER LES SCOLAIRES À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS**

Les gestes de prévention peuvent être amorcés dès la petite enfance en amenant les élèves à réfléchir et à s'interroger sur leurs pratiques.

Pour répondre à cet objectif, l'axe 5 a pour ambition de proposer des animations ludiques et pratiques (sous forme d'échanges et d'ateliers) consistant à expliquer aux élèves l'intérêt de réduire leurs déchets tout en leur donnant les clés pour y arriver. En parallèle, des outils pédagogiques et des documents ressources seront proposés aux enseignants, sur lesquels ils pourront s'appuyer pour réaliser leurs cours et animations.



Fiche action n°24 / axe 5

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**Public ciblé :** scolaires et personnel de cuisine**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : les déchets liés au gaspillage alimentaire représentent 10 millions de tonnes par an. Pour lutter contre cette aberration écologique, l'État et les représentants de la chaîne alimentaire ont signé un pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire qui fixe l'objectif national de réduction du gaspillage alimentaire à 50 % à l'horizon 2025. L'atteinte de cet objectif dépend de la mobilisation des professionnels mais également des consommateurs, chacun à leur niveau.

Objectifs : éduquer et responsabiliser les plus jeunes à la lutte contre le gaspillage alimentaire en les incitant à adopter durablement des comportements favorisant la réduction des déchets. L'objectif de cette action vise également à former et sensibiliser le personnel de cuisine et les agents de la restauration afin de créer une dynamique positive à l'intérieur des établissements scolaires.

Description de l'action : organisation d'un challenge anti-gaspillage alimentaire entre plusieurs classes volontaires. Pendant 2 semaines les élèves demi-pensionnaires des classes concernées vont peser leurs déchets alimentaires. La classe produisant le moins de déchets se verra décerner une récompense. Ce challenge s'accompagnera d'ateliers de sensibilisation et d'informations dispensées par des associations ainsi que par la communauté de communes. Un « gâchi-mètre » de pain sera également installé afin de sensibiliser sur la quantité de pain jeté sur une période donnée.

Outils de communication : organisation de réunions d'information au sein des établissements, panneaux d'information, communication interne aux établissements, site internet et Facebook de la collectivité, communication via le réseau de l'ALEF.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Animatrices de périscolaires			x	
	Description : encadrement des élèves			
Écoles		x	x	x
	Description : encadrement des élèves et relais d'information			
ALEF		x	x	
	Description : encadrement des élèves et relais d'information			
Personnel de cuisine		x	x	
	Description : confection et préparation des repas			
Association		x	x	
	Description : animation d'ateliers de sensibilisation			
Communes			x	
	Description : soutien et relais d'information			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Rencontre des associations spécialisées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire	1 ^{er} semestre 2019
Rencontre des directeurs/proviseurs/équipe enseignante/ personnel de cantine/ ALEF	2 ^e semestre 2019
Recherche de classes volontaires pour le challenge	2 ^e semestre 2019
Déroulé du Challenge	1 ^{er} semestre 2020
Suivi	1 ^{er} semestre 2020

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	15 jours	25 jours	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Pourcentage de réduction du gaspillage alimentaire						
Objectif	-	-	25 %	20 %	20 %	20 %	20 %
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de classes participantes au challenge						
Objectif	-	-	15	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'élèves sensibilisés au gaspillage alimentaire						
Objectif	-	-	1 000	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 3 500€.



Fiche action n°25 / axe 5

MISE EN PLACE DE MALLES PÉDAGOGIQUES

Public ciblé : enseignants et animateurs du territoire, scolaires

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2019

Enjeux : centralisation de documents ressources sur lesquels pourront s'appuyer les enseignants et animateurs pour réaliser leurs cours et animations.

Objectifs : mise en place de 3 malles pédagogiques répertoriant divers documents et animations sur les thèmes de l'eau, des déchets et de la biodiversité. Chacune des malles sera dédiée à un seul thème. Les documents pourront être empruntés et/ou alimentés par les professeurs et animateurs du territoire souhaitant partager certains documents et expériences menées en classe.

Description de l'action : une fois les malles remplies avec les documents dédiés, elles seront mises à la disposition des enseignants et animateurs du réseau de médiathèque/bibliothèques du territoire. Tous les documents seront empruntables par le corps enseignant. Certains documents pourront également être directement téléchargeables sur une plateforme en ligne sur demande auprès de la communauté de communes.

Outils de communication : mail d'information auprès des établissements scolaires et structures d'accueil d'enfants.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
SDEA				x
Description : mise à disposition de kits pédagogique				

Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Centralisation des documents	2 ^e semestre 2019 – 1 ^{er} semestre 2019
Achat des malles	1 ^{er} semestre 2019
Définition des modalités d'emprunt	1 ^{er} semestre 2019
Communication	2 ^e semestre 2019
Suivi des emprunts	À partir du 2 ^e semestre 2019



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	7 jours	15 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de documents mis à disposition						
Objectif	-	15	20	25	25	25	25
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'emprunts						
Objectif	-	3	10	10	10	10	10
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 200 €.



Fiche action n°26 / axe 5

PROMOUVOIR LE COMPOSTAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL D'ENFANTS**Public ciblé :** scolaires et périscolaires**État d'avancement :** en cours**Date de lancement :** 2018**Enjeux :** réduire le volume des poubelles d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en compostant les déchets organiques. Dans ce cadre, le compostage s'inscrit parfaitement dans un projet pédagogique, permettant de réduire les déchets provenant de la restauration et des collations.**Objectifs :**

- Sensibiliser les enfants et leurs enseignants/encadrants à la réduction des déchets en compostant leurs biodéchets.
- Faire du compostage une pratique commune au sein des milieux scolaires et structures d'accueil des enfants.
- Apprendre à se servir du compost comme d'un engrais naturel.

Description de l'action :

- Former les classes et structures d'accueil d'enfants au compostage à travers des animations ludiques dispensées par la communauté de communes.
- Installer un composteur dans les établissements qui le souhaitent en accord avec la mairie.
- Les animations ainsi que l'achat des composteurs sont entièrement pris en charge par la communauté de communes.

Outils de communication : affiches et livrets « guide du compostage », livrets contenant des informations sur le compostage ainsi que des expériences à faire en classe pour les enseignants, Facebook CoCoKo, journal de la collectivité, mails envoyés à l'ensemble des établissements scolaires et structures d'accueil d'enfants.**Partenaires mobilisés :** action réalisée en interne**Calendrier de réalisation :**

Étapes clés	Planning prévisionnel
Réunion de présentation du projet	Dernier trimestre 2017
Prise de contact avec les structures intéressées	Janvier 2018
Préparation de l'animation	Janvier/Mars 2018
Commande des composteurs	Mars 2018
Animations	À partir de mars 2018
Mise en place des composteurs	À partir de mai 2018
Suivi	À partir de 2019



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	30 jours	20 jours	10 jours	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations effectuées en classe						
Objectif	14	8	5	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animation effectuées au sein de structures d'accueil d'enfants						
Objectif	2	1	1	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre de composteurs installés						
Objectif	7	5	2	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes formées/sensibilisées au compostage						
Objectif	310	210	130	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 3 000€.



Fiche action n°27 / axe 5

SENSIBILISATION ET ANIMATIONS SCOLAIRES

Public ciblé : scolaires et périscolaires, les professeurs, les animateurs

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2018

Enjeux : l'éducation et l'information des plus jeunes sont primordiales pour modifier leur comportement et les encourager à devenir des citoyens éco responsables. Pour que ces changements de comportements s'amorcent, les élèves doivent comprendre l'intérêt de réduire la production de leurs déchets, et connaître les moyens pour y arriver. Par la suite, ils pourront également devenir des relais d'informations auprès de leurs parents.

Objectifs :

- Sensibiliser le public scolaire à la réduction des déchets et aux actions de prévention afin qu'ils intègrent les gestes de prévention dans leur quotidien.
- Leur donner les moyens d'agir pour réduire leurs déchets.

Description de l'action : interventions pédagogiques et ludiques auprès des établissements scolaires et périscolaires du territoire en partenariat avec des associations. Les interventions pourront porter sur différentes thématiques : le compostage, le tri des déchets, le jardinage au naturel, l'éco consommation, le réemploi/la réparation...

Outils de communication : rencontre avec la direction et les équipes encadrantes, mails d'information.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Directeurs et enseignants d'établissement			x	
	Description : accord et encadrement			
Associations		x	x	x
	Description : réalisation des animations			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Définir un programme pédagogique sur la prévention des déchets	Chaque année en avril
Contacteur les établissements scolaires	Chaque année en mai
Réalisation des animations	Chaque année
Suivi	Chaque année

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations réalisées						
Objectif	13	12	15	10	10	10	5
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'élèves sensibilisés						
Objectif	325	300	375	250	250	250	125
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 15 000 €.



Axe 6 LUTTER CONTRE L'UTILISATION DE DÉCHETS DANGEREUX

La prévention concerne la réduction quantitative des déchets mais également la réduction de leur nocivité. Afin de prévenir tout risque de pollution qui peuvent avoir des impacts sur la santé, il est important que les déchets, et notamment les déchets dangereux, soient bien pris en charge au moment de leur valorisation.

Sur le territoire, la plupart des déchets dangereux sont collectés dans les déchetteries : piles et accumulateurs, cartouches d'imprimante, huiles (de vidange ou végétale), aérosols, produits phytosanitaires, produits pâteux, solvants, comburants, médicaments, bases et acides.

Si ces apports représentent une faible part des DMA sur le territoire, ils ont cependant progressé de +33 % entre 2010 et 2016, passant de 1,63 kg/hab. à 2,16 kg/hab. En revanche, la caractérisation des OMR réalisée en 2018 n'a révélé aucune trace de déchets dangereux dans les poubelles, ce qui paraît indiquer que le tri est bien effectué par les habitants.

L'axe 6 présente les actions visant à proposer des alternatives aux déchets dangereux et à multiplier leurs points de collecte afin de s'assurer qu'ils soient bien valorisés.



Fiche action n°28 / axe 6

ATELIERS DE FABRICATION DE PRODUITS NATURELS**Public ciblé :** habitants du territoire**État d'avancement :** action en cours**Date de lancement :** 2018

Enjeux : l'état chimique et écologique de la rivière de la Souffel est actuellement préoccupant. Ceci a conduit à la création du contrat Souffel 2027 dont l'objectif est de reconquérir une bonne qualité des eaux. Afin d'atteindre cet objectif, il est important de réduire l'utilisation de produits dangereux. L'un des premiers gestes que l'on pourrait préconiser est d'utiliser au quotidien des produits naturels, facilement biodégradables. En effet ceci engendre des bienfaits tant au niveau environnemental, qu'économique, et sanitaire.

Objectifs :

- Apprendre à fabriquer des produits alternatifs et être capable de les refaire chez soi.
- Générer des échanges d'astuces entre les participants.
- Connaître les dangers des produits ménagers et cosmétiques classiques.
- Réduire la quantité de déchets dangereux produits.

Description de l'action : réaliser des sessions de formation grand public avec un prestataire spécialisé dans la fabrication de produits ménagers et cosmétiques naturels.

Outils de communication : site internet et Facebook de la collectivité, flyers, journal de la collectivité, site internet des mairies, newsletter, affichage.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Prestataires		x	x	
	Description : animation des ateliers			
Communes			x	x
	Description : mise à disposition de locaux et relais d'informations			
SDEA	x		x	
	Description : soutien financier et communication			



Calendrier de réalisation : action réitérée chaque année.

Étapes clés	Planning prévisionnel
Choix du prestataire	Dernier semestre 2018
Recherche d'un lieu	1 ^{er} semestre 2019
Communication	1 ^{er} semestre 2019
Inscription des participants	1 ^{er} semestre 2019
Session de formation	1 ^{er} semestre 2019

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	3 jours	3 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers organisés						
Objectif	3	3	3	3	3	2	2
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux ateliers						
Objectif	60	60	60	60	60	40	40
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 9 000€.



Fiche action n°29 / axe 6

SENSIBILISER À L'ÉVITEMENT DES PRODUITS DANGEREUX**Public ciblé :** habitants du territoire**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : bien que le flux de déchets dangereux (DDS) reste modéré sur le territoire, il représente un risque majeur pour l'environnement. Pour éviter tout risque de diffusion de cette toxicité, il est primordial que la collecte et le traitement des DDS soient effectués par la filière agréée via les déchetteries et que des alternatives à leur utilisation soient proposées (cette action ne concerne pas les DEEE qui font l'objet d'actions spécifiques).

Objectifs :

- Apprendre à fabriquer des produits alternatifs et être capable de les refaire chez soi.
- Générer des échanges d'astuces entre les participants.
- Connaître les dangers des produits ménagers et cosmétiques classiques.
- Réduire la quantité de déchets dangereux produits.

Description de l'action :

- Multiplier les points de collectes de piles, cartouches d'encre et lampes au sein des écoles, mairies et grandes surfaces du territoire.
- Organiser des journées de collecte de produits phytosanitaires en déchetterie.
- Informer sur les bonnes pratiques et le recours aux alternatives.

Outils de communication : animations grand public en déchetteries, affiches, journal de la collectivité, Facebook et site internet de la collectivité, site internet des communes.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Bâtiments publics			x	x
	Description : mise en place de points de collecte			
Magasins			x	
	Description : mise en place de points de collecte			
Prestataire		x	x	
	Description : conseils et animations en déchetterie			
Éco organisme	x	x		x
	Description : soutien financier et collecte des DDS			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Inventaire des points de collectes existants	1 ^{er} semestre 2018
Prise de contact avec les collectivités/écoles et magasins	1 ^{er} semestre 2019
Bilan des possibilités d'implantation de nouveaux points de collectes	2 ^e semestre 2019
Prise de contact avec les éco organismes pour valider les partenariats	2 ^e semestre 2019
Information auprès du grand public	1 ^{er} semestre 2019
Réalisation d'animations en déchetteries	1 ^{er} semestre 2019, 1 ^{er} semestre 2021 et 1 ^{er} semestre 2024

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	3 jours	7 jours	5 jours	2 jours	-	-	2 jours
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de nouveaux points de collecte						
Objectif	-	5	3	-	-	-	-
Résultat							
Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations en déchetteries						
Objectif	-	1	-	1	-	-	1
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Quantité de DDS collectées (Kg)						
Objectif							
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 2 000€.



Axe 7 RÉDUIRE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Bien que les déchets issus des activités économiques ne représentent que 0,7% des déchets collectés par la collectivité, la Communauté de Communes du Kochersberg souhaite accompagner les professionnels vers un changement de leurs comportements et de leurs pratiques en matière de prévention des déchets.

Cibler les professionnels permet également de montrer aux habitants que tous les acteurs du territoire s'engagent dans une démarche de réduction des déchets et que les efforts sont partagés.

Pour mener des actions visant à sensibiliser et à accompagner les industriels, les artisans et les commerçants, la communauté de communes s'appuiera sur les partenaires compétents en la matière que sont les chambres consulaires. Ces dernières ont en effet une meilleure connaissance des acteurs économique du territoire et proposent déjà des actions destinées à réduire les déchets issus des activités professionnelles.

L'axe 7 visera donc à promouvoir les initiatives existantes, les dispositifs d'aide ainsi que les avantages économiques liés à la réduction des déchets.



Fiche action n°30 / axe 7

PROMOUVOIR L'USAGE DU GOURMET BAG**Public ciblé :** métiers de bouche, consommateurs**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : afin de limiter le gaspillage alimentaire en restauration, le gourmet bag (ou doggy bag) est un emballage dans lequel le client d'un restaurant peut emporter les restes de son repas. Très utilisé dans certains pays tels que les États-Unis, il peine encore à s'installer en France, principalement pour des raisons culturelles. Cependant, d'ici 2021, tous les restaurateurs auront l'obligation de proposer un doggy bag à leurs clients (voir l'article 62 de la loi « Alimentation et agriculture » qui vise à diviser par 2 le gaspillage alimentaire d'ici 2025).

La collectivité souhaite donc accompagner les restaurateurs qui souhaitent se lancer dans cette démarche en communiquant sur les nombreux avantages écologiques, économiques et éthiques que présentent le gourmet bag.

Objectifs :

- Promouvoir une pratique encore peu répandue en restauration commerciale : demander à emporter les restes de nos assiettes.
- Informer les consommateurs et restaurateurs sur cette pratique et les accompagner dans cette démarche.

Description de l'action :

- Communiquer auprès des restaurateurs et des consommateurs sur l'utilisation du gourmet bag pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Distribuer des gourmets bags aux restaurateurs qui s'engageraient à en proposer à leurs clients.

Outils de communication : stickers, affiches, journal de la collectivité, Facebook et site internet de la collectivité..

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Restaurateurs		x	x	x
	Description : partenaires de l'opération			
Office de tourisme			x	
	Description : relais d'information			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Envoyer un courrier à l'ensemble des restaurateurs pour leur expliquer la démarche	1 ^{er} semestre 2019
Organiser une réunion d'information à destination des restaurateurs en invitant la CCI, CMA et CCA	1 ^{er} semestre 2019
Accompagner les restaurateurs engagés dans la démarche (distribution des gourmets bags, mise à disposition d'outils de communication...)	2 ^e semestre 2019
Suivi des opérations	À partir du 2 ^e semestre 2019

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	15 jours	-	-	2 jours	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de restaurateurs engagés dans la démarche (en cumulé)						
Objectif	-	10	15	-	20	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de gourmets bags distribués/an						
Objectif	-	500	600	600	800	800	800
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 2 000€.



Fiche action n°31 / axe 7

PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DÉJÀ EXISTANTES (EX : APPLICATION TOO GOOD TO GO)

Public ciblé : commerçants, grand public

État d'avancement : action prévisionnelle

Date de lancement : 2021

Enjeux : réduire les flux de déchets organiques dûs aux invendus en proposant une solution alternative aux commerçants via l'application « too good to go ».

Objectifs :

- Mettre les utilisateurs en relation avec les commerçants en leur permettant d'acheter les invendus du jour à moindre coût.
- Permettre aux commerçants d'obtenir un revenu supplémentaire en minimisant les pertes.
- Donner une image engagée et responsable des commerçants.

Description de l'action : à la fermeture du commerce, les invendus sont vendus à moindre prix sous forme de paniers surprises aux consommateurs. L'application « too good to go » permet d'identifier et de géolocaliser les commerçants (boulangeries, sandwicheries, restaurants, snack...) adhérant à cette démarche. Le consommateur choisit le commerçant de son choix, prépaye en ligne puis passe récupérer sa commande.

Outils de communication : site internet et Facebook de la collectivité, affiches.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
Commerçants			x	x
	Description : inscription sur l'application et relais d'information			
Créateur de l'application		x		
	Description : fonctionnement de l'application			

Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Communiquer sur l'application auprès des restaurateurs	1 ^{er} semestre 2021
Créer une affiche pour communiquer auprès des consommateurs	1 ^{er} semestre 2021
Mise en place des affiches chez les restaurateurs	2 ^e semestre 2021
Suivi	À partir du 2 ^e semestre 2021



Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	-	-	10 jours	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de commerçants inscrits sur l'application (en cumulé)						
Objectif	-	-	-	10	15	17	17
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de paniers vendus						
Objectif	-	-	-	100	150	200	200
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 100€.



Fiche action n°32 / axe 7

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER SUR LA PRÉVENTION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS**Public ciblé :** commerçants, grand public**État d'avancement :** action prévisionnelle**Date de lancement :** 2019

Enjeux : au niveau national, les déchets issus des activités économiques représentent 22 % des OMR collectés par les collectivités. Bien que ce taux soit très nettement inférieur sur le territoire du Kochersberg et de l'Ackerland (0.7 %), la collectivité souhaite mobiliser les professionnels dans une démarche de prévention au même titre que les usagers.

Objectifs :

- Informer et former les professionnels sur les bonnes pratiques.
- Informer et sensibiliser sur les bénéfices liés à la réduction des déchets et les possibilités d'accompagnement existantes.
- Valoriser les initiatives éco exemplaires.

Description de l'action :

- Envoi d'un guide des éco gestes aux professionnels, accompagné d'un formulaire permettant de faire un rapide état des lieux des déchets produits ainsi que des ressources nécessaires.
- Organisation d'une rencontre avec les professionnels afin de leur présenter les initiatives existantes (Garage propre, Repar'Acteurs...), les dispositifs d'aides (subventions) et les mettre en contact avec d'autres entreprises éco exemplaires.
- Communiquer sur l'éco exemplarité des entreprises.

Outils de communication : mails et courriers à destination des professionnels, réunion d'informations, rencontre des professionnels.

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	x			
	Description : soutien financier			
Chambres consulaires		x	x	x
	Description : accompagnement des professionnels dans leurs démarches de réduction des déchets			



Calendrier de réalisation :

Étapes clés	Planning prévisionnel
Élaboration d'un questionnaire en partenariat avec la CCI et la CMA visant à réaliser un rapide diagnostic des déchets produits par les professionnels ainsi que des ressources nécessaires pour leurs activités	2 ^e semestre 2019
Prise de contact avec les professionnels + réalisation d'un rapide diagnostic	1 ^{er} semestre 2020
Organisation d'une rencontre	2 ^e semestre 2020
Accompagnement et suivi par la CCI ou CMA	À partir du 2 ^e semestre 2021
Communication sur l'éco-exemplarité des structures impliquées dans la démarche de réduction des déchets	2021

Indicateur de suivi et évaluation :

Indicateur de moyen							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action						
Objectif	-	10 jours	15 jours	3 jours	-	-	-
Résultat							

Indicateur de réalisation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de structures contactées						
Objectif	-	-	60	-	-	-	-
Résultat							

Indicateur de participation							
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'indicateur	Nombre de structures impliquées dans une démarche éco exemplaire						
Objectif	-	-	7	-	-	-	-
Résultat							

Budget estimatif (hors frais de personnel) : 1 500€.

